

Rapport des déclarations participation à une formation sur l'éthique et la déontologie

En vertu de l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Adstock dépose un rapport concernant la participation des élus à une formation sur l'éthique et la déontologie.

M. Pascal Binet, maire, a suivi sa formation le 5 février 2022.

M. Sylvain Jacques, conseiller au district #1, a suivi sa formation le 5 février 2022.

M. Michel Rhéaume, conseiller au district #2, a suivi sa formation le 5 février 2022.

Mme Marie-Claude Létourneau-Larose, conseillère au district #3, a suivi sa formation le 19 janvier 2022.

M. Jean Roy, conseiller au district #4, a suivi sa formation le 5 février 2022.

Mme Hélène St-Cyr, conseillère au district #5, a suivi sa formation le 5 février 2022.

Mme Luce Bouley, conseillère au district #6, a suivi sa formation le 5 février 2022.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Julie Lemelin'. The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Julie Lemelin

Directrice générale et greffière-trésorière